

COMMUNE DE GRENDELBRUCH

**Compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du**  
**14 juin 2017**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° - Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mai 2017
- 2° - Soutien à l'investissement public local 2017 –contrat de ruralité - :  
demande de subvention
- 3° - SIVU de la Magel : contribution aux eaux pluviales
- 4° - Les Amis du Long Séjour : demande de subvention
- 5° - Divers

**Membres présents** : KAES Jean-Philippe, HALTER Christian, HEMMERLIN Marie-Odile, EYDMANN Pierre, KRAUT CERASA Anne, HASSENFRAZT Etienne, SCHOCH Marc, PRIEUR Martine, KAUFF Fabienne, HIMBER Philippe, FLORENTIN Christine.

**Membres absents avec excuse**: SCHMITT Betty (procuration à KAES Jean-Philippe), HARTWEG Pierre (procuration à PRIEUR Martine), HUCKERT Jean-François (procuration à EYDMANN Pierre).

**Membre absent sans excuse** : BOSSUET David

**Secrétaire de séance** : HEMMERLIN Marie-Odile

Le Maire propose au conseil de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- demande de subvention auprès du CNP de la CNRA CL
- Enveloppe parlementaire : complément à la délibération du 27 février 2017
- Ecole : demande de subvention du spectacle pour l'accueil des correspondants allemands. Le conseil municipal accepte le rajout de ces 3 points à l'ordre du jour

**Point de l'ordre du jour N°1**

**OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 15 mai 2017.**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 mai 2017.

## **Point de l'ordre du jour N°2**

**OBJET : Soutien à l'investissement public local 2017 – contrat de ruralité- : demande de subvention**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il faudrait engager des travaux de restructuration du club house du stade de football qui est très vétuste. La survie du club de football en dépend. L'association qui compte plus d'une centaine de licenciés intervient d'une façon importante dans la vie du village, en particulier pour les jeunes. Il devient nécessaire pour des contraintes de mise aux normes, d'accessibilité et de fonctionnalité d'intervenir sur ce bâtiment.

Un premier projet estimatif indique un coût total des travaux de 242 961,38 € HT, le nouveau bâtiment se présentant sous la forme d'un algéco.

Le Maire informe les conseillers municipaux que les travaux du club house au stade de football peuvent bénéficier du soutien à l'investissement public local dans le cadre du contrat de ruralité géré par la Communauté des Communes des Portes de Rosheim. Il propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès des services compétents,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSIDERANT** que les travaux de restructuration du club house du stade de football rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier du soutien à l'investissement public local dans le cadre du contrat de ruralité

**ENTENDU** l'exposé de M. le Maire,

**APPROUVE** les travaux de restructuration du club house au stade de football ainsi que le plan de financement présenté s'élevant à 242 961,38 € HT (arrondi à 243 000,00 € HT)

**DECIDE** de solliciter la subvention dans le cadre du contrat de ruralité

**INDIQUE** que la dépense est inscrite au budget primitif 2017

## **Point de l'ordre du jour N°3**

**OBJET : SIVU de la Magel : contribution aux eaux pluviales**

Le Maire informe le conseil municipal qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la proportion de participation pour les eaux pluviales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de verser un montant de 25 000,00 € de contribution aux eaux pluviales pour l'exercice 2017

- INDIQUE que les crédits nécessaires figurent au budget primitif 2017.

## **Point de l'ordre du jour N°4**

### **OBJET : Les Amis du Long Séjour : demande de subvention**

Le Maire informe le conseil municipal de la demande des Amis du Long Séjour de Schirmeck concernant une aide financière afin, cette année, de programmer des animations et des sorties conviviales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas octroyer de subvention

## **Point de l'ordre du jour N°5**

### **OBJET : Demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL**

La commune de GRENDELBRUCH s'engage dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail de son personnel dont l'étape initiale est la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement, les élus, les personnels, les partenaires sociaux et l'Assistant de Prévention.

Le pilotage de ces travaux requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein de l'ensemble des services de notre collectivité et pour partie avec le recours de la société CEGAPE, retenue par le Centre de Gestion du Bas-Rhin qui a engagé pour toutes les collectivités du département un groupement de commandes, pour le diagnostic des risques psychosociaux, la réalisation d'un plan de prévention et la mise à jour du document unique avec les risques psychosociaux, et du psychologue du travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrôle et l'analyse des documents mis en place.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mobilisé dans ce partenariat le Fonds National de Prévention afin de permettre aux collectivités engagées dans la démarche d'obtenir une subvention pour la réalisation du diagnostic RPS et la réalisation du plan de prévention.

Le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), a pour vocation d'encourager et d'accompagner le développement d'actions de prévention en milieu du travail.

Des conditions importantes sont fixées au financement :

- Présenter un projet associant largement le personnel et privilégiant le dialogue social ;
- Décliner et mettre en œuvre les plans d'actions issus de l'évaluation des risques psychosociaux ;

- Veiller au transfert des compétences du prestataire vers les services en interne, pour devenir autonome.

L'aide apportée par le FNP prend la forme d'une valorisation financière du temps consacré au projet par les personnels spécifiquement mobilisés sur le sujet.

Un dossier, va donc être préparé en vue de solliciter une demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL.

- Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité
- DECIDE de s'engager dans une démarche globale de prévention des RPS basée sur la réalisation du diagnostic et d'un plan de prévention assorti d'un plan d'actions effectif,
- DECIDE de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention,
- AUTORISE la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques psychosociaux ;
- AUTORISE la collectivité de GRENDELBRUCH à percevoir une subvention pour le projet ;
- AUTORISE le Maire, à signer la convention afférente.

## **Point de l'ordre du jour N° 6**

**OBJET : Enveloppe parlementaire : demande de subvention pour la restructuration du club-house du football-club : complément à la délibération du 27 février 2017**

Le Maire informe le conseil municipal que le club-house au stade de football n'est plus aux normes et qu'il est maintenant nécessaire d'engager des travaux de restructuration. La survie de l'association du football-club en dépend. L'association qui compte plus d'une centaine de licenciés intervient d'une façon importante dans la vie du village, en particulier pour les jeunes. Il devient nécessaire pour des contraintes de mise aux normes, d'accessibilité et de fonctionnalité d'intervenir sur ce bâtiment.

Un premier projet estimatif indique un coût total des travaux de 242 961,38 € HT, le nouveau bâtiment projeté se présentant sous la forme « d'algéco ».

Le Maire propose de déposer un dossier de demande afin de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe parlementaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSIDERANT** la nécessité d'engager des travaux de restructuration du club house au stade de football

**ENTENDU** l'exposé de M. le Maire,

**APPROUVE** à l'unanimité les travaux de restructuration du club house au stade de football ainsi que le plan de financement présenté s'élevant à 242 961,38 € HT,

**DECIDE** de solliciter une subvention pour ces travaux de restructuration dans le cadre de l'enveloppe parlementaire

**INDIQUE** que la dépense est inscrite au budget primitif 2017

## **Point de l'ordre du jour N° 7**

**OBJET : Ecole : demande de subvention du spectacle pour l'accueil des correspondants allemands.**

Le Maire indique au conseil que le montant du spectacle est de 600,00 €. L'école sollicite une participation de la commune. Le Maire propose de payer 200,00 €, le reste devant être pris en charge par l'école et les parents d'élèves à concurrence du même montant pour chacun.

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 200,00 € à l'école pour le spectacle  
INDIQUE que la dépense sera prélevée sur les crédits disponibles du budget 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. Kass', written over a horizontal line.